



Édition « Carnets d'Europe » du Club Mediapart

Strasbourg, ville symbole de l'Union Européenne ou dislocation du rêve européen

*Par Monique BELTRAME,
Présidente du Comité Européen Marseille*

Cheffe de la CDU en pole position pour succéder à la chancelière Angela Merkel, Annegret Kramp Karrenbauer, dit AKK, prend à contre-pied les traités qui fixent depuis plus de 25 ans le siège du Parlement Européen à Strasbourg. Elle déclare vouloir en finir avec cet « anachronisme ». Petit rappel de l'histoire...



Siège du Parlement Européen à Strasbourg

« En 1952, soit un an après le Traité de Paris, les Pères Fondateurs de l'Europe créent à Strasbourg l'Assemblée Commune de la première Communauté du Charbon et de l'Acier, la CECA, à la suite à la proposition française de fonder une communauté de destin avec l'Allemagne vaincue pour délivrer l'Europe de la fatalité des guerres.

Le Parlement européen, la plus grande et la seule assemblée transnationale, multilingue, élue au suffrage universel au monde, est l'héritière directe de cette Assemblée Commune.



Pour AKK, la réconciliation franco-allemande appartientrait-elle au passé ?

Le choix de Strasbourg fut unanimement reconnu comme symbole de cette nouvelle espérance. Ce fut subrepticement que Bruxelles fit construire, sous la pression des Britanniques, un complexe de congrès pour des « sessions additionnelles » à Bruxelles. Les commissions parlementaires où se réunissent les députés pour tisser une Europe des citoyens, prirent l'habitude d'y siéger.

Après avoir renvoyé vertement la proposition d'Emmanuel Macron de renforcer l'intégration de la zone Euro, Madame AKK, semble ignorer l'histoire. Le traité d'Amsterdam (1997) confirme officiellement la localisation du Parlement européen à Strasbourg.

Pour comprendre le sens de cette décision, encore faut-il se souvenir que Strasbourg fut arraché à la France en 1871 après l'invasion prussienne pour forger « par le fer et le sang », selon l'expression de Bismarck, l'unité allemande. Dans un dessein d'humilier la France, le Roi de Prusse se fait proclamer, Guillaume 1^{er}- Empereur d'Allemagne, le 18 janvier 1871 dans la galerie des Glaces de Versailles. La douleur des Lorrains et des Alsaciens jointe à la blessure des Français dans une France tronquée, explique l'élan sacrificiel de tout un peuple prêt à mourir sur place lorsque les armées du Kaiser Guillaume II envahirent en 1914 à nouveau le pays, transformant ses plus belles terres à blé en champs de batailles, ses clochers en ruines et ses usines en fumée. Ce fut la première guerre mondiale, le suicide de l'Europe qui conduisit à la seconde guerre mondiale.

Sans l'élan de générosité, de courage et de foi en l'humanité de la Déclaration du 9 mai, l'Union Européenne n'aurait pas vu le jour. Aujourd'hui le risque est grand de voir l'Europe subir le sort de ce que l'on nomme avec nostalgie *la belle époque* d'avant la guerre de 14 ou encore de comparer l'Union européenne au destin *du siècle de Périclès* (5^{ème} siècle av J.C) où plongent les racines culturelles et démocratiques de l'Europe, mais qui finit par se noyer dans le chaos de l'histoire à la suite des rapports conflictuels avec Sparte.

Les vieux démons de l'histoire rodent toujours

Le site du Parlement européen, préoccupation de Mme AKK, engendre peut-être des frais de déplacement. Mais que fait alors le Secrétariat du Parlement européen à Luxembourg ? La Commission européenne, détentrice de l'intérêt supranational, est-elle bien à sa place à Bruxelles ? La capitale belge, qui jouit du titre de capitale européenne, a été contrainte d'accepter la duplication de toutes ses institutions nationales parce que les Flamands rejettent leurs compatriotes Wallons. Triste compromis !

Veut-on vraiment faire voler en éclats le continent ? Les vieux démons de l'histoire rodent toujours. A l'heure où une sorte d'internationale nationaliste déferle sur l'Europe, le moment est mal choisi pour Berlin de s'éloigner de Paris. »

Monique Beltrame - Comité Européen Marseille - 18 mai 2019

Titre et texte : Monique BELTRAME.

Photo, chapeau et intertitre : Philippe LEGER.



Mediapart

Retour sur le site du COMITÉ EUROPÉEN MARSEILLE

(<http://www.comiteeuropeen.eu>)